
Les écueils de la relation d'aide

→ La personne victime cesse, pour un temps, d'être sujet de son existence, pour devenir l'objet d'un destin funeste, d'un accident, d'une catastrophe naturelle ou encore de l'action d'un tiers agresseur ou abuseur. Si dans la suite de cette expérience de vie, passer de l'objet d'une personne mal-intentionnée à celui d'une personne bien intentionnée est naturellement plus confortable, cela ne la sort pas pour autant, comme par magie, de son état de victime.

La personne se voit gênée dans sa pensée, débordée émotionnellement et vit une totale impuissance. Sortir véritablement de l'état de victime implique alors de redevenir le sujet de son existence, ré-endosser sa responsabilité et reprendre la maîtrise et le contrôle de sa vie.

Toutefois, le sentiment d'impuissance ressenti par la personne victime opère un effet intense sur les proches comme sur les professionnels du soutien, les amenant à se sentir responsables et actifs pour elle et à sa place. Malgré nos efforts, en dépit de nos scrupules, nous échappons dif-

ficilement aux pièges de nos bonnes intentions, aux aléas de nos propres réactions et finissons fatalement par être agis par nos émotions.

En dernier lieu, chaque intervenant voit son champ d'attention occupé par le poids de ses responsabilités et la variété de ses actions limitée à ce que sa spécificité professionnelle l'a préparé à faire. En d'autres mots, il voit et comprend ce qu'il connaît et fait ce qu'il sait le mieux faire. Cette limitation du champ du possible s'opère inévitablement aux dépens des personnes rencontrées.

Au fil de l'expérience et de la professionnalisation, Solidarité Femmes a développé trois axes principaux dans l'accompagnement de ces personnes :

- sortir de l'isolement,
- respect du rythme et des choix,
- mobilisation des ressources et compétences tant individuelles que communautaires.

Dans ce sens, le travail de supervision élaboré ces dernières années porte sur l'impact des émotions sur l'intervenante, ses compréhensions et ses comportements. Ce travail de gestion de soi vise la mobilisation des compétences propres à la personne et de ses ressources individuelles, familiales et communautaires. Il cherche à se décentrer du regard sur les comportements du partenaire ou d'une science dont l'objet serait la « victime », pour se focaliser sur le positionnement de la personne, dans le respect de son histoire, son contexte et son futur.

Cette forme d'accompagnement s'appuie sur une préoccupation pour toutes les personnes impliquées (la femme, ses enfants, la famille et le partenaire) et ne serait possible sans une préoccupation pour l'intervenante également.

Michel Berclaz
Psychologue spécialiste
en psychothérapie FSP